

Contexte

La population de la zone frontalière entre le Niger, le Mali et le Burkina Faso (région du Liptako-Gourma), affectée par des défis structurels et climatiques subit depuis la crise sécuritaire malienne de 2012 un climat d'insécurité du fait de la présence de groupes armés, la criminalité et les tensions entre les communautés¹. La situation sécuritaire s'est encore dégradée à partir de 2018, intensifiant les déplacements de populations et la zone compte désormais plus d'un million de personnes déplacées internes (PDI) depuis la fin de l'année 2019 et 100 000 réfugiés². La fourniture de l'assistance humanitaire est soumise à de multiples aléas et l'accessibilité aux populations affectées reste difficile dans certaines localités en raison des conditions géographiques et climatiques difficiles, la situation sécuritaire et des mesures liées à l'état d'urgence décrété dans les départements en crise³. Cet accès humanitaire limité est l'un des facteurs à l'origine des lacunes d'information importantes sur l'étendue, la nature et la sévérité des besoins. Afin de pallier le manque d'information sur ces localités, REACH bénéficie du financement de l' *Office of U.S Foreign Disaster Assistance* (OFDA) et réalise depuis janvier 2020 un suivi des besoins humanitaires multisectoriels (suite à une phase pilote au mois de novembre)³. Cet aperçu de la situation présente les principaux résultats de ce suivi effectué au premier trimestre 2020 au Niger, au Mali et au Burkina Faso.

Résultats clés

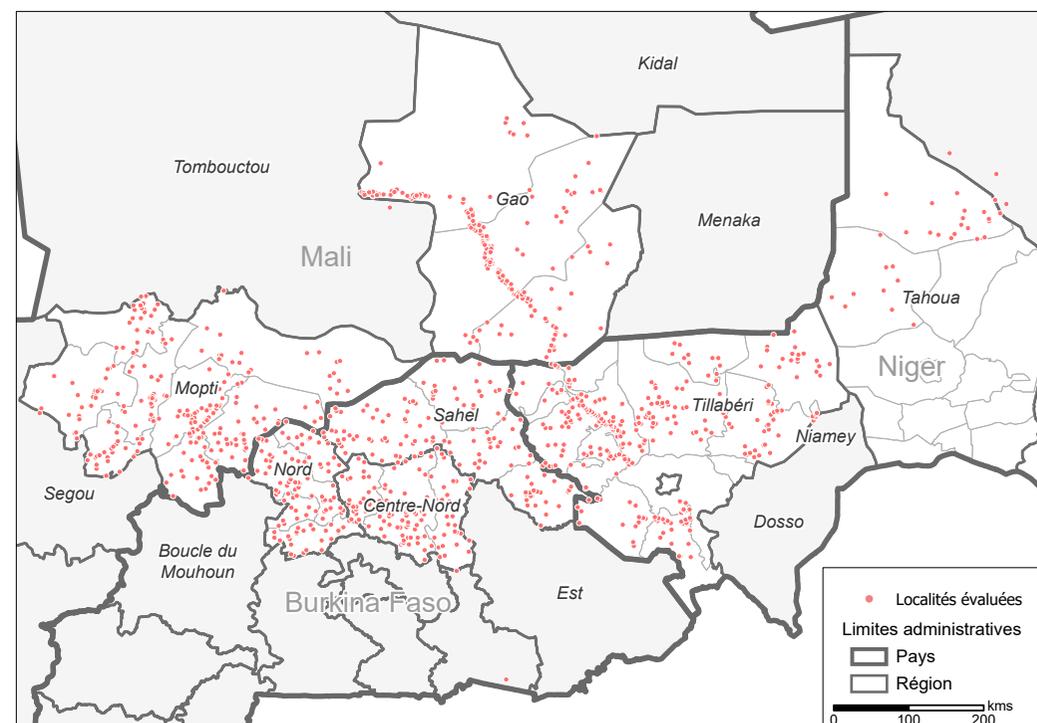
- L'insécurité a eu un impact très important sur les besoins des populations dans cette zone déjà fragilisée par les aléas climatiques et structurels. Les considérations sécuritaires ont été rapportées par les IC comme le principal frein à l'accès à la nourriture et aux services surtout dans les localités évaluées dans les régions de Centre-Nord, Mopti, Sahel, Tillabéri et Nord, tandis que les défis structurels ont plus particulièrement constitué une barrière pour l'accès à l'eau, à la santé et à l'éducation dans les régions de Gao et de Tahoua.
- D'après les IC, cette insécurité est aussi à l'origine de la présence de déplacés qui exacerbe les besoins en raison de la pression accrue sur les infrastructures déjà limitées. De plus, les déplacés font partie des groupes de population les plus vulnérables au regard de la perte de leurs moyens de subsistance et de leurs abris plus précaires.
- La nourriture, l'eau, l'hygiène et l'assainissement (EHA) et la santé constituaient les secteurs pour lesquels la population aurait le plus besoin d'interventions selon les IC dans les localités évaluées, ce qui s'explique par l'incapacité de la population à satisfaire ses besoins de base dans ce contexte de crise sécuritaire. Pour illustrer ces constats généraux, les IC ont rapporté qu'au cours du mois précédent⁴, la majeure partie de la population :
 - n'avait pas accès à suffisamment de nourriture dans 73% des localités évaluées,
 - n'avait pas accès à suffisamment d'eau pour combler les besoins des ménages dans 52% des localités évaluées,
 - n'avait pas accès à ses moyens de subsistance habituels dans 49% des localités évaluées,
 - n'avait pas accès à des services éducatifs dans 47% des localités évaluées et à des services de santé dans 20% des localités évaluées.

La couverture géographique de ce suivi est limitée et les informations reposent sur des réponses d'IC, par conséquent, les résultats doivent être considérés comme **indicatifs** de la situation.

Méthodologie

La méthodologie employée pour ce suivi est la méthodologie dite "zone de connaissance"⁵. Cette méthodologie a pour objectif de collecter, d'analyser et de partager des informations actualisées concernant les besoins humanitaires multisectoriels dans la région, y compris dans les zones difficilement accessibles. Les données ont été collectées au niveau des localités, à travers des entretiens avec des informateurs clés (IC). Ces IC ont été sélectionnés en fonction de leur connaissance récente (moins d'un mois) et détaillée des localités. Les informations sont rapportées lorsqu'au moins 5% des localités du département ont été évaluées et lorsque plusieurs IC ont été interrogés à propos d'une même localité, ces données ont été agrégées à l'échelle de la localité. Pour approfondir les informations fournies par les IC, des groupes de discussion ont été réalisés dans certaines localités avec des IC et/ou des membres de la population déplacée et ces discussions portaient sur les dynamiques de déplacement et les besoins humanitaires⁶. Cet aperçu présente les résultats les plus récents issus de la collecte de données réalisée au mois de mars 2020 ainsi que l'évolution des résultats par rapport aux mois précédents au Niger, au Mali et au Burkina Faso.

Couverture géographique de l'évaluation au mois de mars au Niger, au Mali et au Burkina Faso



¹ REACH. *Aperçu de la situation humanitaire dans la zone frontalière entre le Niger, le Mali et le Burkina Faso*. Octobre 2019.

² OCHA. *Aperçu humanitaire, Burkina Faso, Mali et ouest du Niger*. Avril 2020.

³ REACH. *Aperçu de la situation, Suivi de la situation humanitaire dans la zone frontalière entre le Niger, le Mali et le Burkina Faso*. Novembre 2019.

⁴ Dans tout cet aperçu, le mois précédent renvoie au mois ayant précédé la collecte de données.

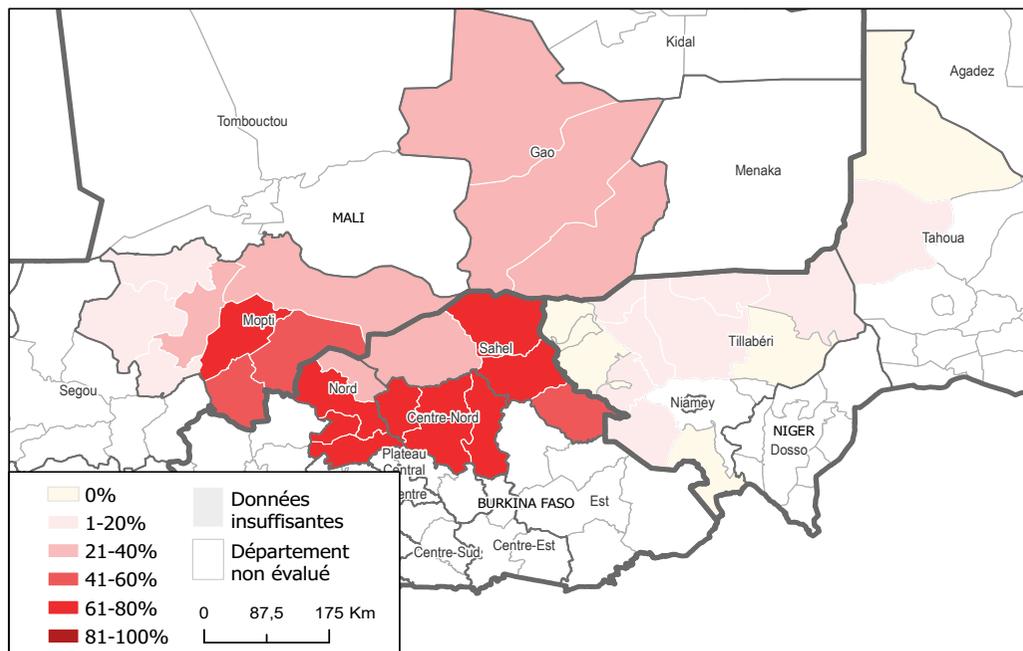
⁵ REACH. *Termes de référence, Suivi humanitaire multisectoriel (HSM) dans la zone frontalière entre le Niger, le Mali et le Burkina Faso*. Janvier 2020.

⁶ Deux types de groupes de discussion distincts ont été réalisés : des groupes de discussion liés à la cartographie des déplacements (routes prises, axes de déplacement) ainsi que des groupes de discussion sur les besoins humanitaires multisectoriels. Ils ont été réalisés au Niger et au Mali dans les régions de Tillabéri, Mopti et Gao avec des IC et/ou des populations déplacées. Chaque groupe de discussion était constitué de 4 à 8 participants.

🚶 Déplacement

L'insécurité qui sévit dans la zone frontalière entre le Niger, le Mali et le Burkina Faso et qui a connu une nouvelle ampleur depuis 2018 est principalement à l'origine du rythme de déplacement croissant des populations. Le nombre de déplacés dans cette zone frontalière a dépassé un million à la fin de l'année 2019⁷ et le rythme de déplacement a été plus rapide au Burkina Faso compte tenu de l'expansion de la crise dans ce pays tout au long de l'année 2019. Selon les IC, les déplacements se font généralement à l'échelle intradépartementale et les déplacés sont parfois exposés à des risques sécuritaires au cours du trajet. Dans ce contexte d'insécurité, le retour des déplacés dans leurs localités d'origine semble conditionné par l'amélioration de la situation sécuritaire dans ces localités.

Proportion de localités évaluées en mars où les IC ont rapporté l'arrivée de PDI au cours du mois précédent :



⁷ OCHA. *Burkina Faso. Aperçu de la situation humanitaire*. Avril 2020.

⁸ OIM. *Displacement Tracking Matrix (DTM). Central Sahel and Liptako-Gourma crisis monthly dashboard*. Avril 2020.

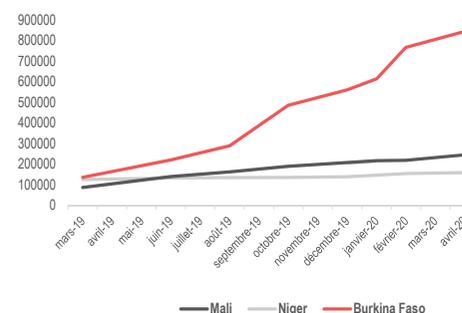
⁹ Portail de données du HCR. *Niger, Mali, Burkina Faso*.

¹⁰ *Displacement Tracking Matrix (DTM)*. Rapport sur les mouvements de populations. Mali. *Mars 2020, Avril 2020*. OCHA. *Situation des personnes déplacées internes (PDI) au Burkina Faso*. Avril 2020. Cluster protection. *Statistiques des personnes déplacées internes au Niger*. Avril 2020.

Présence des déplacés

Parmi la population déplacée, les PDI constituaient le groupe le plus présent au sein des localités évaluées et leur présence a été rapportée par les IC dans 43% des localités évaluées avec une plus forte proportion au Burkina Faso (72%). En effet, le Burkina Faso a connu une évolution croissante du nombre de PDI allant de 136 000 à plus de 840 000 entre mars 2019 et avril 2020⁸. Quant aux réfugiés, ils constitueraient plus de 140 000 personnes sur l'ensemble de la zone frontalière et la plupart sont des réfugiés maliens installés au Niger et au Burkina Faso⁹. En outre, la présence de réfugiés burkinabés est de plus en plus signalée également au Mali et au Niger du fait de la détérioration sécuritaire au Burkina Faso⁹.

Evolution du nombre de déplacés (réfugiés et PDI) dans la zone frontalière entre le Niger, le Mali et le Burkina Faso entre mars 2019 et avril 2020^{9,10} :



Facteurs incitatifs et dissuasifs de déplacement

L'insécurité est le principal facteur à l'origine des déplacements de populations dans cette zone frontalière entre le Niger, le Mali et le Burkina Faso. En effet, tout au long du premier trimestre 2020, parmi les localités dans lesquelles la présence de déplacés a été signalée, les IC ont indiqué que la violence dans la localité de départ et le déplacement préventif constituaient les principaux motifs de déplacement des PDI et des réfugiés dans la quasi-totalité des localités évaluées (rapportés dans 94% des localités évaluées en mars pour les PDI et 93% pour les réfugiés)¹¹. La violence dans la localité de départ semble être un motif de déplacement encore plus important que le déplacement préventif au Burkina Faso par comparaison au Niger et au Mali, car rapporté dans plus de 95% des localités évaluées comme principal motif de déplacement des PDI dans chacune des régions Centre-Nord, Nord et Sahel. En raison de l'insécurité dans cette zone, des participants aux groupes de discussions ont indiqué que le retour des déplacés dépend de l'amélioration de la situation sécuritaire dans leurs localités d'origine.

En ce qui concerne les populations non déplacées présentes au sein des localités évaluées, selon les IC, ces dernières restent dans leurs localités car elles ne veulent pas partir ou elles n'ont aucune raison de partir¹² (raisons rapportées dans 77% de localités évaluées). En dehors de ces deux principales causes, le manque d'argent pour s'en aller a été également signalé dans 7% des localités évaluées dont 30% dans la région de Gao. L'insécurité croissante dans cette zone laisse envisager que les déplacements tant préventifs que pour fuir les violences pourraient continuer surtout dans les localités connaissant des incidents sécuritaires, malgré la réticence de certaines populations à se déplacer.

Principaux axes de déplacement

Au cours du premier trimestre, d'après les IC, les déplacements des PDI semblent avoir eu lieu à l'échelle de la deuxième unité administrative (département au Niger, cercle au Mali et province au Burkina Faso). Des rapports de monitoring de protection couvrant cette zone frontalière montrent que les PDI quittent des localités perçues comme moins sécurisées (ayant connu des incidents sécuritaires ou des menaces) souvent assez proches de la bande frontalière (autour de 30 km de la frontière), pour s'installer dans des localités plus proches des centres urbains au sein de leur département / cercle / province d'origine¹³. Malgré que les PDI semblent souvent se déplacer au sein de leur département, cercle ou province d'origine, les groupes de discussion réalisés montrent que certains ménages parcourent parfois de longues distances pouvant durer plusieurs jours avec des arrêts au niveau de localités de transit. Les personnes se déplacent souvent à pieds ou à dos d'animaux et elles ressentent parfois un sentiment d'insécurité par peur de subir des attaques au cours des trajets, surtout dans les zones où des groupes armés sont présents. Les groupes de population les plus vulnérables tels que les enfants, les personnes âgées et les personnes malades sont plus susceptibles de s'épuiser au cours du déplacement, ce qui affecte leur situation sanitaire.

¹¹ Pourcentage calculé sur le nombre total des localités évaluées dans lesquelles les IC ont rapporté la présence de PDI et de réfugiés.

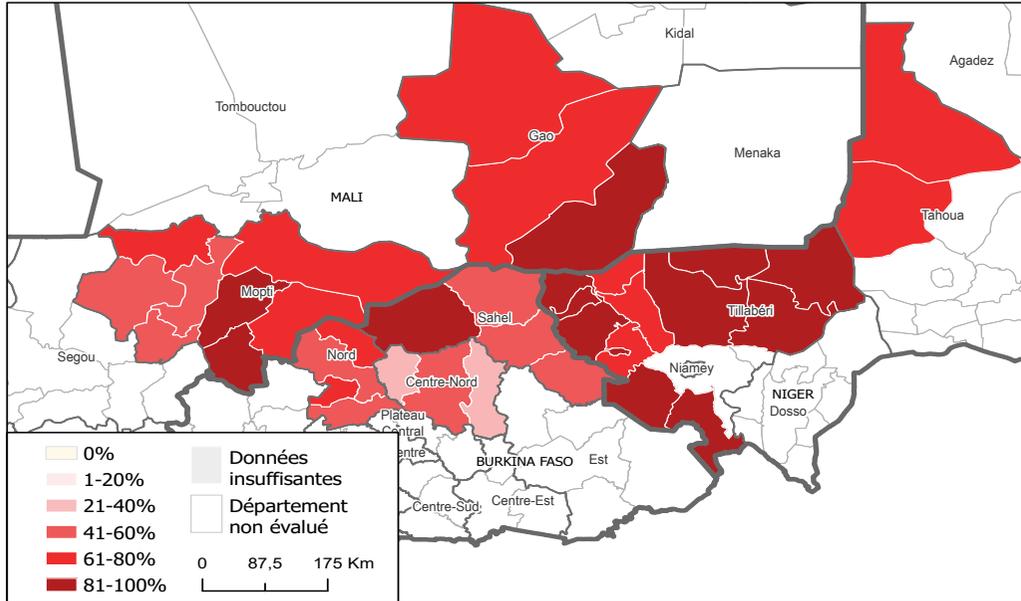
¹² Pourcentage calculé sur le nombre total des localités évaluées dans lesquelles les IC ont rapporté la présence de la population non déplacée.

¹³ Cluster protection. *Rapport consolidé de monitoring de protection dans la zone frontalière entre le Niger, le Mali et le Burkina Faso*. Mai 2019 HCR.ANTD *Situation Sahel Central Tillabéri et Tahoua. Rapport de monitoring de protection consolidé*. Mars 2020.

Sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire est affectée dans cette zone frontalière par des aléas climatiques préexistants à la crise sécuritaire tels que la faible pluviométrie¹⁴. Selon les résultats du cadre harmonisé de mars 2020 et d'après les IC, l'insécurité exacerbe la situation alimentaire avec l'accès difficile aux espaces cultivables du fait de la présence de groupes armés et des déplacements qui en découlent et qui réduisent les moyens de subsistance des ménages. Les difficultés climatiques affectent toute la zone tandis que l'insécurité semble davantage impacter la sécurité alimentaire dans la région de Mopti et au Burkina Faso. Face à ces difficultés d'accès à la nourriture, les populations utilisent des stratégies d'adaptation susceptibles d'entraîner des carences alimentaires.

Proportion de localités évaluées en mars où les IC ont rapporté que la majorité de la population n'avait pas accès à suffisamment de nourriture au cours du mois précédent :



¹⁴ Réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA). Analyse des résultats du cadre harmonisé 2020. Niger, Mali, Burkina Faso, Mars 2020.

¹⁵ Ces résultats du suivi humanitaire réalisé par REACH reposant sur des réponses d'IC, doivent être considérés avec prudence car indicatifs de la situation, y compris les résultats relatifs à la sécurité alimentaire.

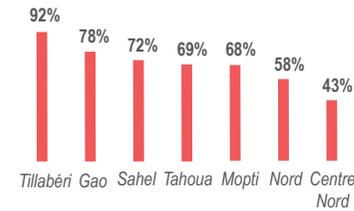
¹⁶ Pourcentage calculé sur le nombre total des localités évaluées dans lesquelles les IC ont rapporté que la majorité de la population n'avait pas accès à suffisamment de nourriture au cours du mois précédent.

Accès à la nourriture

Les résultats du cadre harmonisé de mars 2020 montrent que les régions concernées par la crise sécuritaire figurent parmi les régions les plus affectées par l'insécurité alimentaire dans chacun des trois pays. En situation courante (mars à mai 2020), les régions Centre-Nord, Sahel et Nord comptent 69% des personnes en phase 3 (crise) à 4 (urgence) d'insécurité alimentaire sur la totalité des personnes en phase 3 à 4 d'insécurité alimentaire au Burkina Faso, contre 48% pour les régions de Mopti et Gao au Mali et 44% pour les régions de Tillabéri et Tahoua au Niger¹⁴. Ces résultats suggèrent des besoins alimentaires sévères dans cette zone. Ce constat est renforcé par ce suivi de la situation humanitaire réalisé par REACH montrant que la majorité de la population n'avait pas accès

à suffisamment de nourriture dans 73% des localités évaluées en mars. Cette proportion est plus élevée dans la région de Tillabéri (92%) et dépasse 70% dans les régions de Gao et Sahel¹⁵.

Proportion de localités évaluées en mars dans lesquelles la majorité de la population n'avait pas accès à suffisamment de nourriture au cours du mois précédent selon les IC :



Au niveau des localités dans lesquelles la majorité de la population n'accédait pas à suffisamment de nourriture selon les IC, les facteurs¹⁶ naturels et climatiques comme la faible pluviométrie et la courte saison agricole¹⁷ rapportés dans plus de la moitié des localités évaluées (53%) constituaient les freins les plus importants à l'accès à la nourriture et le deuxième facteur le plus cité était les considérations sécuritaires (26%)¹⁸. Les raisons naturelles et climatiques semblent davantage impacter la sécurité alimentaire dans la région de Tillabéri tandis que l'insécurité paraît plus affecter la sécurité alimentaire dans la région de Mopti par comparaison aux autres régions. Ces facteurs sont en phase avec les analyses du cadre harmonisé montrant qu'au Mali, la campagne agricole a été moyenne avec une insuffisance pluviométrique tandis que l'insécurité et les conflits intercommunautaires ont limité l'accès aux terres cultivables¹⁹. Au Niger et au Burkina Faso, les analyses montrent également que les conditions climatiques, l'insécurité et les déplacements sont des freins importants à la sécurité alimentaire.²⁰

¹⁷ Les facteurs naturels et climatiques englobent la faible pluviométrie, la courte saison agricole, la destruction des cultures par les insectes/pestes ou par les inondations.

¹⁸ Les considérations sécuritaires englobent l'accès non sécurisé aux terres, la destruction de cultures lors d'attaques, l'accès non sécurisé aux récoltes/greniers et aux cours d'eau.

¹⁹ Cadre harmonisé d'identification des zones à risque et des populations vulnérables au Sahel et en Afrique de l'Ouest (CH2). Résultats de l'analyse de la situation de l'insécurité alimentaire aiguë actuelle et projetée. Fiche de communication Mali. Mars 2020.

²⁰ RPCA. Situation alimentaire et nutritionnelle au Burkina Faso selon les résultats du cadre harmonisé. Mars 2020.

Sources de nourriture

Selon les IC, la production agricole ou de bétail représentait la principale source de nourriture dans chaque région évaluée et dans environ 70% des localités évaluées sur toute cette zone frontalière agropastorale. L'achat de nourriture constituait la principale source de nourriture la plus citée dans 22% de localités évaluées. Cette proportion est en augmentation depuis le début du trimestre, ce qui pourrait s'expliquer par l'épuisement progressif des récoltes. L'achat de nourriture est difficile pour certains ménages en raison de l'accès limité aux marchés dans certaines localités. Selon les IC, il n'y avait pas un marché fonctionnel à distance de marche dans 15% des localités évaluées avec une plus forte proportion dans la région de Tahoua (57%).

Evolution des principales sources de nourriture (production agricole ou de bétail et la nourriture achetée) selon les IC, par proportion de localités évaluées :

	Janvier	Février	Mars
Propre production (cultivée ou bétail)	78%	75%	69%
Achat de nourriture	14%	17%	22%

Stratégies d'adaptation pour que la nourriture dure plus longtemps

Dans les localités où les IC ont rapporté que la population accédait difficilement à la nourriture, les stratégies d'adaptation adoptées par les populations pour pallier à l'insuffisance de nourriture les plus citées étaient la diminution de la quantité consommée (79% des localités évaluées), la consommation d'aliments moins préférés et moins chers (68%) et la diminution du nombre de repas par jour (60%)¹⁶. Ces stratégies peuvent entraîner des carences alimentaires et compliquer notamment la situation nutritionnelle des enfants et des femmes enceintes ou allaitantes.

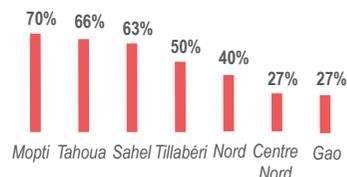
Moyens de subsistance

L'élevage et l'agriculture (dans une moindre mesure) constituent les principales activités de subsistance des populations dans cette zone frontalière'. D'après les IC, ces activités ont été également les plus perturbées, ce qui pourrait s'expliquer par les conditions climatiques difficiles ainsi que l'insécurité qui impactent la production agricole et fourragère. Cet accès limité aux moyens de subsistance renforce la vulnérabilité des populations dont les déplacés qui ont ainsi des difficultés à accéder à la nourriture et à des services de base tels que la santé et l'eau nécessitant des ressources financières.

Accès aux moyens de subsistance

Les IC ont rapporté dans environ la moitié des localités évaluées (49%) que la majorité de la population n'avait pas accès à ses moyens de subsistance habituels au cours du mois précédent et cette proportion dépasse 60% dans les régions de Mopti, Tahoua et Sahel. Parmi ces localités, l'insécurité était la barrière d'accès aux moyens de subsistance la plus citée par les IC au Burkina Faso (dans plus de 85% des localités évaluées dans les régions Sahel, Centre-Nord et Nord) et dans environ la moitié des localités évaluées dans les régions de Mopti et de Tillabéri²¹. En revanche, l'accès limité aux terres cultivables pouvant aussi être corrélé à l'insécurité et à des facteurs climatiques était la cause la plus citée dans la région de Tahoua (43%). De même, ces mauvaises conditions climatiques constituaient le principal facteur de perturbation des moyens de subsistance d'après les IC dans la région de Gao (rapportées dans 43% des localités évaluées)²¹. En effet, la détérioration sécuritaire et les mauvaises conditions climatiques affectent tout particulièrement l'élevage et l'agriculture qui constituent les activités de subsistance les plus pratiquées par la majorité de la population dans cette zone frontalière. Les populations déplacées sont plus particulièrement touchées par la perte des moyens de subsistance car elles abandonnent leurs terres au cours du déplacement et se retrouvent souvent avec des revenus très limités dans les localités d'accueil¹.

Proportion de localités évaluées en mars où la majorité de la population n'avait pas accès à ses moyens de subsistance habituels au cours du mois précédent selon les IC :



Perturbation des activités de subsistance

D'après les IC, les activités de subsistance les plus perturbées tout au long du trimestre ont été l'élevage et l'agriculture pour la vente rapportées respectivement dans 42% et 39% des localités évaluées en mars.²¹ La perturbation de ces activités limite les ressources des populations qui auront ainsi des difficultés à accéder à la nourriture et aux services de base. En dehors de l'élevage et de l'agriculture, le commerce et le travail quotidien constituaient les activités les plus perturbées dans respectivement 31% et 26% de localités évaluées. Les mesures gouvernementales de limitation de circulation des personnes qui ont été prises suite au signalement de cas de COVID-19 dans les trois pays ont pu impacter la pratique des activités de subsistance telles que le commerce, le travail journalier et l'agriculture pour la vente.

Evolution de la proportion de localités évaluées dans lesquelles les IC ont rapporté que les activités suivantes étaient les plus perturbées au cours du mois précédent^{21 22} :

	Janvier	Février	Mars
Elevage de bétail	41%	27%	42%
Agriculture destinée à la vente	45%	40%	39%
Travail quotidien	18%	20%	26%
Commerce	37%	30%	31%

²¹ Pourcentage calculé sur le nombre total des localités évaluées dans lesquelles les IC ont rapporté que la majorité de la population n'avait pas accès à ses moyens de subsistance habituels au cours du mois précédent.

²² Les IC avaient la possibilité de citer toutes les options pertinentes pour répondre à cette question (choix multiples).

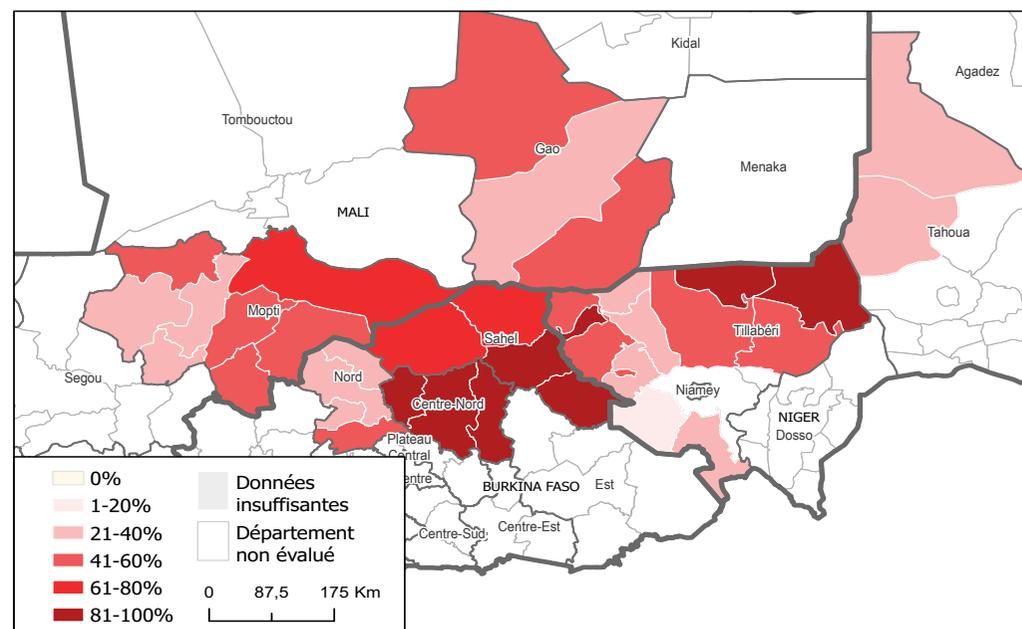
Eau, hygiène et assainissement (EHA)

Le manque d'infrastructures d'eau et la pression sur les infrastructures existantes freinent l'accès à l'eau potable dans la zone'. L'insécurité constitue une barrière supplémentaire, notamment parce que dans certaines localités, les populations craignent pour leur sécurité sur les chemins d'accès à l'eau selon les IC. En matière d'hygiène et d'assainissement, les IC ont rapporté que l'utilisation de latrines et du savon pour le lavage des mains ne semble pas très courante dans la zone. Les conditions de vie précaires couplées à des pratiques à risques telles que la défécation à l'air libre et l'accès limité à des produits d'hygiène augmentent les risques de maladies hydriques et le risque de propagation de la pandémie COVID-19.

Proportion de localités évaluées en mars où les IC ont rapporté que la majorité de la population n'avait pas accès à suffisamment d'eau pour combler les besoins du ménage au cours du mois précédent :

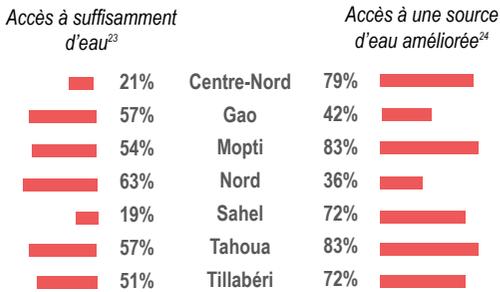
Accès à l'eau

Selon les IC, la majorité de la population n'accédait pas à suffisamment d'eau pour combler les besoins du ménage dans environ la moitié des localités évaluées (52%) et cette proportion est plus élevée au Burkina Faso dans les régions Sahel et Centre-Nord (81% et 79%). De même, le temps mis à aller, attendre et revenir de la principale source d'eau dure plus d'une heure dans 18% des localités évaluées avec des proportions plus élevées dans ces mêmes régions (69% au Sahel et 67% au Centre-Nord). Concernant la qualité de l'eau consommée, d'après les IC, les sources d'eau non améliorées (puits non protégé et eau de surface) constituaient les principales sources d'eau dans 26% des localités évaluées et dans plus de la moitié des localités évaluées dans les régions Nord et Gao.



Ce constat suggère que dans les zones où l'accès à l'eau semble plus difficile (Sahel et Centre-Nord), la qualité de l'eau y est meilleure tandis que dans les régions Nord et Gao figurant parmi les régions dans lesquelles l'eau paraît plus disponible, les sources d'eau non améliorées comme les eaux de surface et les puits non protégés y sont plus accessibles.

Proportion de localités évaluées en mars dans lesquelles les IC ont rapporté que la majorité de la population avait accès à suffisamment d'eau pour combler les besoins du ménage et à une source d'eau améliorée :



Freins d'accès à l'eau

Dans cette zone, les difficultés d'accès à l'eau sont souvent dues aux faibles infrastructures et installations d'eau (peu de forages notamment). La crise sécuritaire a compliqué cet accès car les populations sont parfois exposées à des risques sécuritaires sur les chemins menant aux sources d'eau : d'après le IC, les personnes n'ont pu atteindre leur point d'eau parce qu'elles craignaient pour leur sécurité dans 22% des localités évaluées avec de plus fortes proportions dans les régions Sahel et Gao (plus de 40% des localités évaluées). La présence de déplacés peut accroître la pression sur les infrastructures d'eau existantes. De plus, comme certaines sources d'eau comme les bornes fontaines sont payantes en fonction des localités, la perturbation des moyens de subsistance pourrait également contribuer à freiner l'accès à des sources d'eau améliorées.

²³ Accès à suffisamment d'eau pour combler les besoins du ménage.

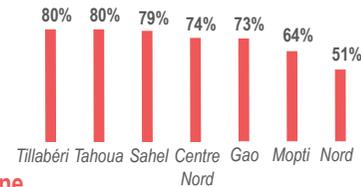
²⁴ Dans cette évaluation, les sources d'eau considérées comme « améliorées » sont les forages avec pompes à motricité humaine (PMH), les puits protégés (cimentés) publics ou privés, les fontaines/robinets publics, les camions citernes et les robinets dans les maisons.

²⁵ Pourcentage calculé sur le total des localités évaluées dans lesquelles les IC ont rapporté que la majorité de la population n'utilisait pas de latrines au cours du mois précédent.

Accès aux latrines

D'après les IC, la majorité de la population n'utilisait pas de latrines dans 72% des localités évaluées avec des proportions plus élevées au Niger (80%). Parmi ces localités, les deux causes les plus rapportées par les IC sont l'insuffisance des latrines (58% des localités évaluées en mars) et l'indisponibilité des latrines (26%)²⁵. Si l'insuffisance de latrines semble plus importante dans les régions évaluées au Burkina Faso et dans la région de Mopti, l'indisponibilité des latrines a été davantage rapportée au Niger. La pratique de la défécation à l'air libre très courante dans cette zone peut augmenter le risque de contamination de l'eau et de maladies à origine hydrique.

Proportion de localités évaluées en mars où la majorité de la population n'utilisait pas de latrines au cours du mois précédent selon les IC :



Hygiène

Les IC ont rapporté que la majorité de la population se lavait les mains en utilisant du savon ou de la cendre dans 13% des localités évaluées en mars. La méthode de lavage des mains la plus courante est l'eau seulement (81% de localités évaluées). La faible utilisation du savon dans toutes les régions évaluées expose davantage les populations aux risques de propagation de la pandémie COVID-19. Ce constat suggère le besoin important de sensibilisation à l'hygiène de même que la distribution d'articles d'hygiène aux populations.

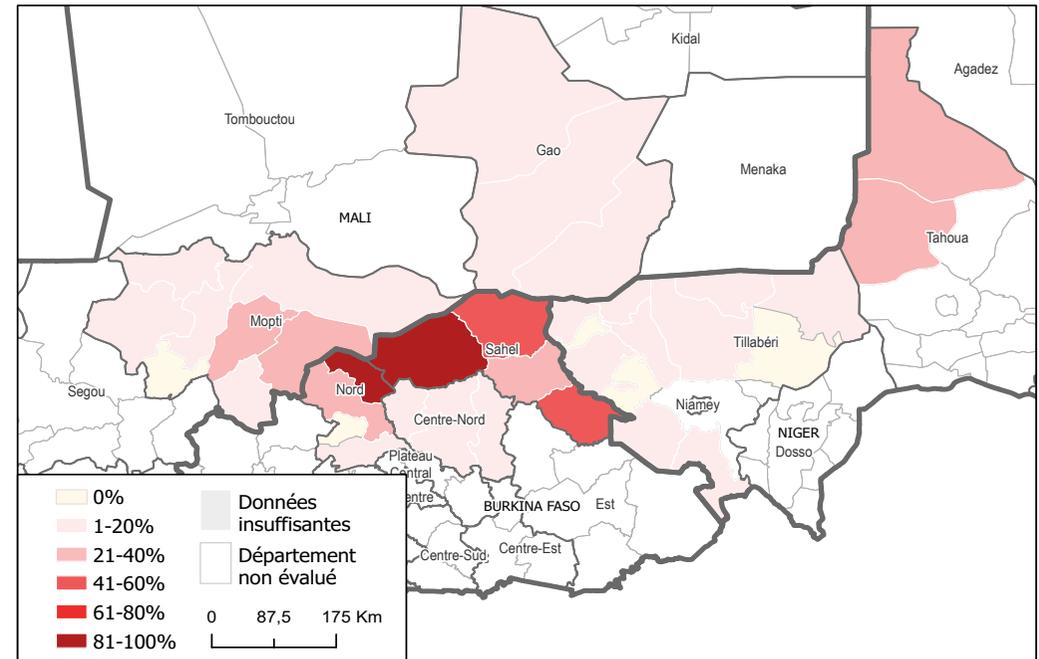
Evolution de la proportion de localités évaluées où la majorité de la population se lavait les mains avec du savon ou de la cendre au cours du mois précédent selon les IC :

	Janvier	Février	Mars
Savon	9%	11%	9%
Cendre	1%	3%	4%

Santé et nutrition

D'après les informations des IC, l'accès à la santé est problématique dans certaines zones en raison de problèmes structurels, notamment l'insuffisance d'infrastructures de santé et de personnel médical qualifié. De plus, la crise sécuritaire a exacerbé les besoins en santé (davantage au Burkina Faso) avec la fermeture de centres de santé dans des zones d'insécurité à cause des attaques, l'arrêt de travail ou le déplacement du personnel médical. Selon les IC, le paludisme est le principal problème de santé. Par ailleurs, la situation nutritionnelle est affectée par l'accès difficile à une alimentation variée résultant des aléas climatiques, de la crise sécuritaire et des moyens de subsistance limités des populations.

Proportion de localités évaluées en mars où les IC ont rapporté que la majorité de la population n'avait pas accès à des services de santé fonctionnels à distance de marche au cours du mois précédent :



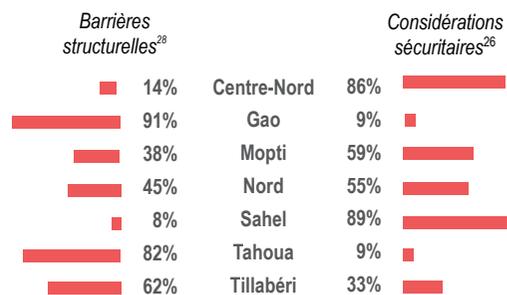
²⁶ L'insécurité désigne le déplacement du personnel médical, la fermeture de structures de santé à cause de l'insécurité, l'arrêt de travail du personnel, l'incapacité des patients à se rendre au niveau des structures médicales pour raisons sécuritaires ainsi que la destruction des infrastructures médicales suite à des attaques.

²⁷ Pourcentage calculé sur le total des localités évaluées dans lesquelles les IC ont rapporté que la majorité de la population n'accédait pas à des services de santé fonctionnels à distance de marche au cours du mois précédent.

Concernant l'insécurité comme barrière d'accès aux services de santé au Burkina Faso, sur 241 centres de santé repertoriés comme non fonctionnels dans la zone frontalière au mois de mars, le Burkina Faso comptait 135 de ces structures pour la plupart fermées pour raisons sécuritaires² contre 91 centres de santé au Mali et 27 au Niger.

En revanche, les barrières d'accès aux services de santé semblent plus liées aux défis structurels dans les régions de Gao, Tahoua et Tillabéri²⁸. Les IC ont rapporté que le manque d'infrastructures de santé dans la zone, les infrastructures trop éloignées, l'absence de personnel médical qualifié et de matériel nécessaire au traitement constituaient les principales barrières d'accès à la santé dans 91% des localités évaluées dans la région de Gao et 82% dans la région de Tahoua.

Principales barrières d'accès aux services de santé au cours du mois précédent selon les IC, par proportion de localités évaluées en mars²²⁻²⁸ :



Cette insuffisance d'infrastructures de santé dans la zone explique que les IC aient rapporté dans 70% des localités évaluées qu'il n'existait pas de dispositif d'urgence pour les malades critiques avec une plus forte proportion dans la région de Gao (89%).

Problèmes de santé

D'après les IC, le paludisme représente le principal problème de santé dans chacune des régions évaluées avec des proportions plus élevées dans les régions Nord (100%), Centre-Nord et Sahel (plus de 80% des localités évaluées). En dehors du paludisme, les autres problèmes de santé les plus cités par les IC sont notamment la fièvre et les problèmes respiratoires. En effet, le paludisme est très répandu dans cette zone à l'image de l'Afrique subsaharienne en général²⁹. En outre, les IC ont également rapporté que le paludisme était la principale cause de décès parmi les localités évaluées dans lesquelles une augmentation des décès a été signalée (14%). Le risque de paludisme est d'autant plus présent en raison des difficultés d'accès à des articles non alimentaires tels que les moustiquaires.

Nutrition

Selon un aperçu humanitaire du *United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs* (OCHA), la région du Liptako-Gourma compterait environ 400 000 enfants en situation de malnutrition sévère au mois de mars 2020, avec des proportions plus élevées au Burkina Faso et au Mali (200 000) dans chacun des deux pays². Les causes de malnutrition incluent l'insécurité alimentaire des ménages (en particulier des ménages ruraux), la faible couverture des services de santé, d'assainissement et d'eau potable, les soins inadéquats aux mères et aux enfants (pratiques d'hygiène, alimentation du nourrisson et jeune enfant), l'insécurité qui impacte les activités agricoles ainsi que les mouvements de population³⁰. Concernant la prise en charge de la malnutrition, les IC ont rapporté la présence de programmes nutritionnels dans environ la moitié des localités évaluées (51%). Globalement, les services curatifs semblent plus accessibles que les services de prévention de la malnutrition. Les principaux services les plus disponibles selon les IC sont la prise en charge de la malnutrition (modérée et sévère) des enfants et des mères enceintes et allaitantes.

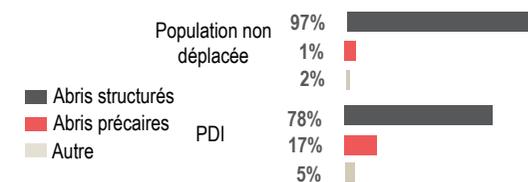
Abris et bien non alimentaires

Les populations déplacées et plus particulièrement les PDI semblent davantage exposées aux conditions d'habitation difficiles que les populations non déplacées car vivant parfois dans des abris précaires³¹ ou étant hébergées. En plus, les populations sont parfois confrontées à la destruction d'abris en raison des conflits (incidents de pillage) et des intempéries. Cette situation pose des problèmes de protection pour les populations ne bénéficiant pas d'abris structurés³¹ (plus vulnérables à la criminalité) et les expose davantage aux aléas climatiques (pluies, vents, période de froid). En matière de biens non alimentaires, les couvertures et les moustiquaires ont été rapportées par les IC comme les articles les moins disponibles.

Types d'abris par groupe de population

Selon les IC, la majorité des PDI vivait dans des abris précaires³¹ dans 17% des localités évaluées contre 1% pour la population non déplacée¹². La proportion de localités évaluées où la majorité des PDI vivait dans des abris précaires est plus élevée dans les régions de Gao et de Tillabéri (plus de 45% de localités évaluées). Selon des évaluations multisectorielles (MSA), les besoins en abris des PDI sont particulièrement importants comme elles sont souvent hébergées par la population non déplacée car ne disposant pas d'abris, ou habitant parfois dans des abris qui les exposent à des risques sécuritaires et aux inondations (cas des tentes de fortune par exemple).

Proportion de localités évaluées en mars par type d'abri de la majorité de la population non déplacée et des PDI au cours du mois précédent selon les IC^{11,12} :

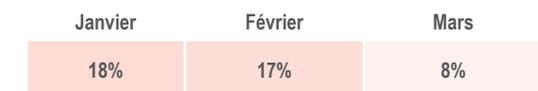


Par ailleurs, l'hébergement des PDI diminue l'espace disponible par personne au sein des concessions et contribue à la promiscuité assez préoccupante, surtout dans le contexte de pandémie COVID-19.

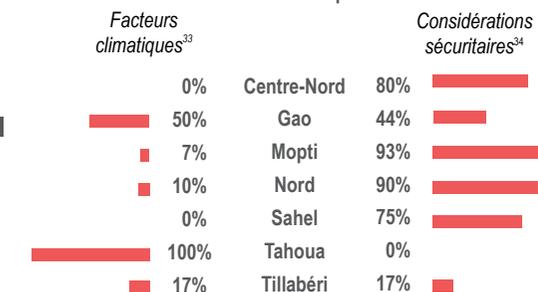
Destruction d'abris

Selon les IC, des abris ont été détruits ou partiellement détruits dans 8% des localités évaluées avec une plus forte proportion de localités dans la région de Tahoua (26%) et dans la région du Sahel (17%). Parmi ces localités dans lesquelles des abris ont été détruits, les IC ont rapporté que l'insécurité constituait la principale cause de destruction d'abri au Burkina Faso et dans la région de Mopti, tandis que des facteurs climatiques tels que les intempéries étaient principalement à l'origine de la destruction d'abri dans les régions de Gao et de Tahoua³². Ceci montre le poids important de l'insécurité sur la situation en abris surtout au Burkina Faso et dans la région de Mopti en raison des incidents de pillage.

Evolution de la proportion de localités évaluées où les IC ont rapporté que des abris ont été détruits ou partiellement détruits au cours du mois précédent³² :



Proportion de localités évaluées par principales causes de destruction d'abri au cours du mois précédent selon les IC²³ :



²⁸ Les barrières structurelles englobent le manque d'infrastructures de santé, leur éloignement, l'absence de personnel médical qualifié, l'indisponibilité des médicaments et du matériel nécessaire au traitement.

²⁹ OMS. *Rapport sur le paludisme dans le monde en 2019*. Décembre 2019.

³⁰ Regional Food Security and Nutrition Working Group (West Africa). *Impact de la crise sécuritaire sur la situation alimentaire et nutritionnelle au Sahel*. Février 2020.

³¹ Dans cette évaluation, les abris précaires désignent les tentes traditionnelles/de fortune, les bâtiments publics, tandis que les abris structurés désignent les maisons en dur, les habitats en paille, concession (maison ou chambre de location), les abris en transition et les unités d'hébergement pour déplacés (RHU).

³² Pourcentage calculé sur le nombre total des localités évaluées dans lesquelles les IC ont rapporté que des abris ont été détruits au cours du mois précédent.

³³ Dans cette évaluation, les facteurs climatiques de destruction des abris désignent les intempéries (vents, pluies violentes etc.) et les inondations.

³⁴ Les considérations sécuritaires de destruction d'abri désignent les destructions résultant des conflits.

Disponibilité des biens non alimentaires

Parmi les articles non alimentaires, les moustiquaires, les couvertures et les articles de cuisine (casseroles) semblent les plus indisponibles surtout dans les régions évaluées au Mali par comparaison au Niger et au Burkina Faso. Etant donné que le paludisme représente le principal problème de santé dans la zone, la non possession de moustiquaires par les populations pourrait les exposer davantage aux risques de paludisme. Par ailleurs, les IC ont rapporté que le savon était indisponible dans environ le quart des localités évaluées (23%). De même, les populations ayant des difficultés à se procurer du savon sont également susceptibles de s'exposer davantage aux maladies liées à l'hygiène, ce qui est d'autant plus préoccupant dans le contexte de pandémie COVID-19.

Proportion de localités évaluées en mars dans lesquelles les IC ont rapporté que ces biens non alimentaires étaient indisponibles au cours du mois précédant²² :

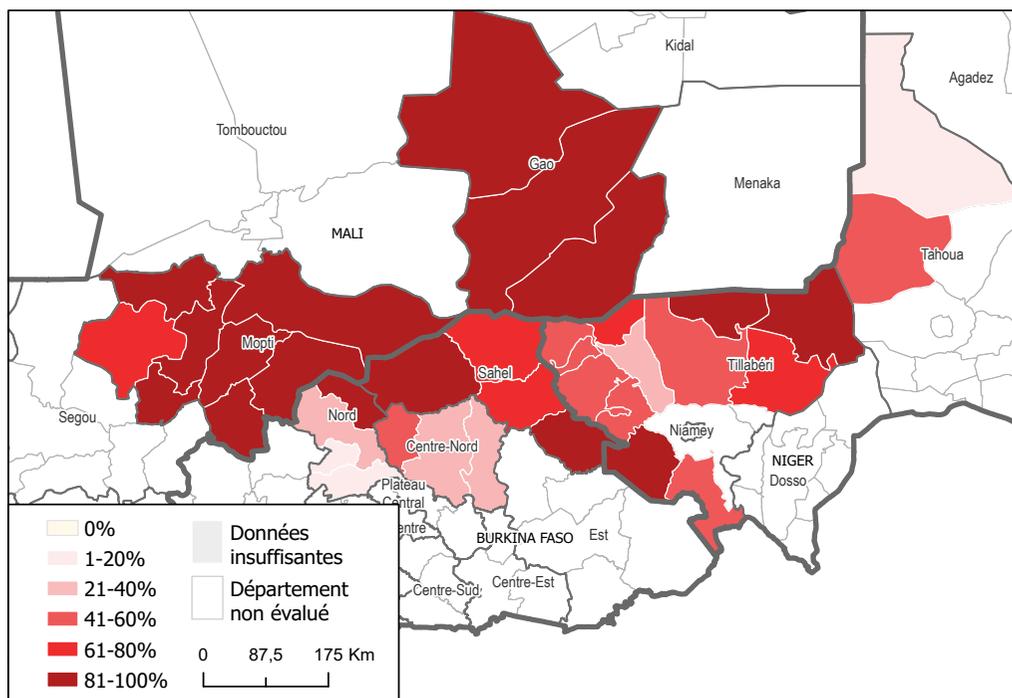
	Niger	Mali	Burkina-Faso
Couverture	46%	58%	29%
Natte	35%	54%	28%
Bidon	26%	27%	21%
Casseroles	39%	60%	29%
Moustiquaire	48%	70%	38%
Seau	30%	27%	20%
Savon	28%	25%	16%

Protection

Les IC ont rapporté que la majorité de la population ne se sentait pas en sécurité au cours du mois précédent la collecte de données plus particulièrement dans les régions dans lesquelles des incidents sécuritaires (ayant entraîné des pillages ou la mort de civils) ont été rapportés.

Or, ce sentiment d'insécurité est principalement à l'origine des déplacements pour fuir les violences ou de façon préventive. Ces déplacements exacerbent les besoins déjà très importants dans cette zone caractérisée par des faiblesses structurelles et des aléas climatiques¹. Ainsi, les IC ont rapporté que la plupart des catégories au sein de la population (hommes, femmes et garçons) semblent prioritairement préoccupées par la violence des groupes armés dans la majorité des localités évaluées. En revanche, toujours selon les IC, les jeunes filles semblent plus préoccupées par le phénomène de mariage précoce qui impacte leur scolarisation.

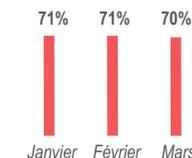
Proportion de localités évaluées en mars où les IC ont rapporté que la majorité de la population ne se sentait pas en sécurité au cours du mois précédent :



Insécurité

Les IC ont rapporté dans 70% des localités évaluées que la majorité de la population ne se sentait pas en sécurité au cours du mois précédent et cette proportion est plus élevée dans les régions de Mopti, Sahel et Gao (plus de 85% de localités évaluées). En fin avril 2020, sur 197 incidents sécuritaires répertoriés par OCHA, la plupart des incidents semblaient concerner en premier la région de Mopti (plus de 30 incidents) puis la région du Sahel². Pour le Niger, il est à noter que les attaques de bases militaires à la fin de l'année 2019 ont pu impacter le sentiment d'insécurité des populations au cours du premier trimestre 2020³⁵.

Evolution de la proportion de localités évaluées où les IC ont rapporté que la majorité de la population ne se sentait pas en sécurité au cours du mois précédent :



En ce qui concerne la typologie des incidents sécuritaires, les IC ont rapporté des incidents ayant entraîné la mort de civils à de plus hautes proportions de localités évaluées dans les régions de Gao et Sahel, ce qui suggère que le sentiment d'insécurité des populations repose sur des menaces et des incidents tangibles. Par ailleurs, c'est également dans la région du Sahel que les IC ont rapporté des incidents de pillage à de plus hautes proportions de localités évaluées (24%). Les pillages entraînant la destruction d'abris contribuent à augmenter les besoins en abris tandis que les incidents sécuritaires de façon générale continuent à causer les déplacements de populations sur toute la zone frontalière.

Proportion de localités évaluées en mars dans lesquelles les IC ont rapporté qu'il y'avait eu des incidents de pillage ou des incidents ayant entraîné des blessures graves ou la mort de civils au cours du mois précédent :

	Incidents de pillage	Incidents ayant entraîné des blessures graves ou la mort de civils
Centre-Nord	9%	10%
Gao	7%	27%
Mopti	8%	13%
Nord	13%	13%
Sahel	24%	22%
Tahoua	3%	9%
Tillabéri	5%	18%

³⁵ IRC. MSA. Site d'Abala. Février 2020. ACTED. MSA. site de banibangou. Janvier 2020. HCR.

Préoccupations en matière de protection

Tout au long du trimestre, dans toutes les régions évaluées, la première préoccupation en matière de protection de la majorité des catégories de la population était la violence par un groupe armé (assassinats, menaces, pillages etc.) selon les IC. Plus précisément, cette peur de la violence a été rapportée comme la principale inquiétude des garçons, femmes et hommes dans la plupart des localités évaluées dans chaque région. Cette peur des violences armées explique le sentiment d'insécurité des populations et peut être corrélé aux incidents sécuritaires sporadiques dans la zone. Toutefois, pour les jeunes filles (moins de 18 ans), le mariage précoce/forcé semble la première inquiétude (rapporté dans 30% des localités évaluées) avant la violence par un groupe armé. Le mariage précoce/forcé est effectivement une pratique très courante dans cette zone frontalière. Certains rapports de monitoring de protection indiquent que la perte des moyens de subsistance contribue aux mariages précoces car ceci permettrait aux chefs de famille d'alléger les charges familiales en mariant les filles¹³.

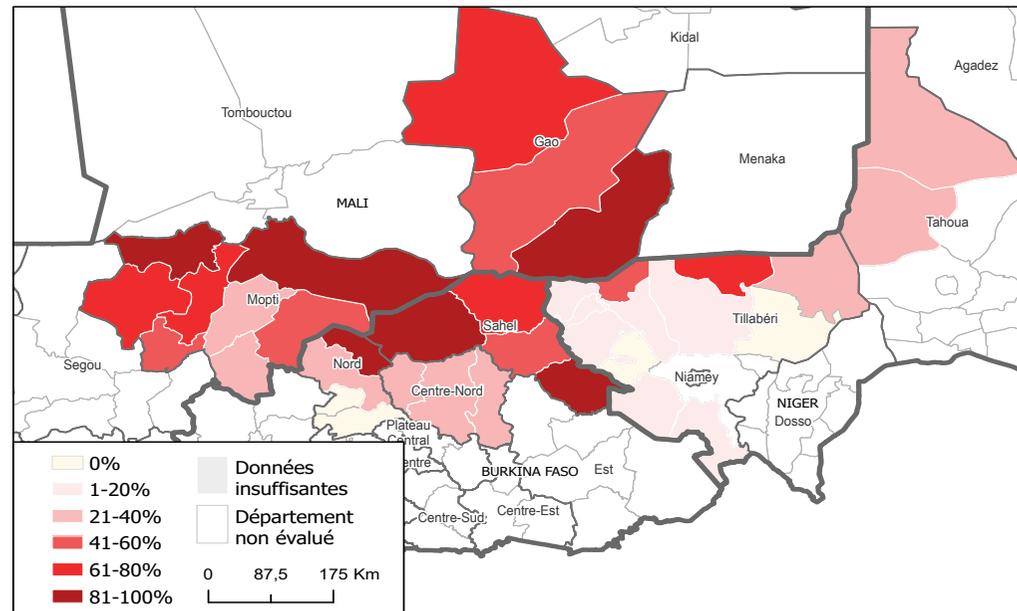
Education

Avant la crise sécuritaire dans cette zone, l'éducation faisait déjà face à des défis structurels qui persistent (le manque d'infrastructures, l'insuffisance d'enseignants surtout en zones rurales, le manque de fournitures scolaires). L'insécurité et le déplacement des populations a amplifié ces difficultés car les attaques et menaces de groupes armés sur le système éducatif² contribuent à la fermeture des écoles, à la réticence de la population à fréquenter les écoles et au déplacement du personnel enseignant. D'après les IC, les garçons semblent avoir un meilleur accès à l'éducation que les filles, ce qui pourrait s'expliquer par des facteurs culturels (les filles restent à la maison pour s'occuper des tâches ménagères) et le mariage précoce pour des motifs à la fois économiques et culturels.

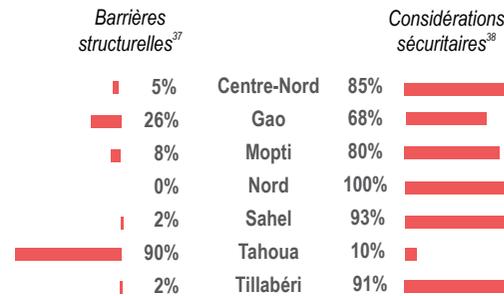
Accès à l'éducation

Selon les IC, la majorité de la population n'avait pas accès à des services éducatifs à distance de marche dans 47% des localités évaluées avec des proportions plus élevées dans la région du Sahel (84%) et dans la région de Gao (70%). Parmi ces localités, l'insécurité semble le frein le plus important à l'éducation dans toutes les régions évaluées hormis la région de Tahoua. En effet, les services éducatifs sont souvent ciblés par les groupes armés et ceci a entraîné la non fonctionnalité/fermeture de plus de 4 000 écoles dans la zone, dont la majorité se trouvent au Burkina Faso (62%) et au Mali (31%)². Par ailleurs, bien que l'insécurité ait impacté l'accès à l'éducation, les faiblesses structurelles préexistantes à la crise compliquent aussi cet accès surtout dans la région de Tahoua.

Proportion de localités évaluées en mars où les IC ont rapporté que la majorité de la population n'accédait pas à des services éducatifs à distance de marche au cours du mois précédent selon les IC :



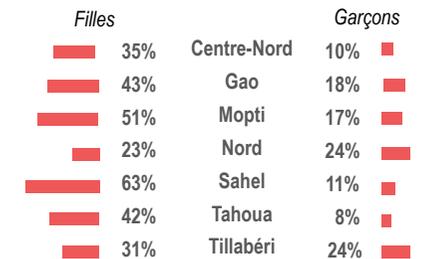
Principales barrières d'accès aux services éducatifs au cours du mois précédent selon les IC, par proportion de localités évaluées en mars³⁶ :



Scolarisation des filles et des garçons

Les garçons semblent avoir moins de difficultés à accéder à l'école que les filles dans toutes les régions évaluées. Parmi les localités dans lesquelles la population (âgée de 6 à 17 ans) accédait à l'école, les IC ont rapporté que moins de la moitié des filles était scolarisée au cours du mois précédent dans 36% des localités évaluées, contre 20% pour les garçons³⁵. En outre, les régions de Gao et du Sahel dans lesquelles les IC avaient rapporté un accès plus difficile aux services éducatifs figurent parmi les régions avec les plus faibles proportions de filles scolarisées au cours du mois précédent.

Proportion de localités évaluées en mars dans lesquelles les IC ont rapporté que moins de la moitié des filles et garçons (âgés de 6 à 17 ans) étaient scolarisés et suivaient les cours régulièrement au cours du mois précédent³⁶ :



Globalement, la disfonctionnalité des services éducatifs du fait de l'insécurité et des problèmes structurels impactent la scolarisation des filles et des garçons. Par ailleurs, en plus de ces barrières générales d'accès à l'éducation, le travail des enfants (en dehors de la maison) chez les garçons et les tâches domestiques concernant davantage les filles constituent également des freins importants à l'éducation. Dans ce contexte de déplacements croissants de population, la perte des moyens de subsistance des familles peut plus pousser les enfants à travailler au lieu d'aller à l'école. Plus spécifiquement pour les filles, le mariage précoce représente aussi un frein à l'éducation, ce qui pourrait expliquer l'écart important concernant l'accès à l'école pour les filles et les garçons.

³⁶ Pourcentage calculé sur le nombre total des localités évaluées dans lesquelles les IC ont rapporté que la majorité de la population n'avait pas accès à des services éducatifs fonctionnels à distance de marche au cours du mois précédent.

³⁷ Dans cette évaluation, les barrières structurelles d'accès à l'éducation désignent le manque d'infrastructures scolaires à proximité, l'éloignement de ces infrastructures et le manque d'enseignants.

³⁸ Dans cette évaluation, les barrières sécuritaires d'accès à l'éducation désignent l'arrêt de travail des enseignants du fait de l'insécurité, la destruction des infrastructures scolaires à cause des attaques, l'exposition des enfants à des risques sur les chemins qui mènent à l'école.

³⁹ Pourcentage calculé sur le nombre total des localités évaluées dans lesquelles les IC ont rapporté que la majorité de la population avait accès à des services éducatifs à distance de marche au cours du mois précédent.

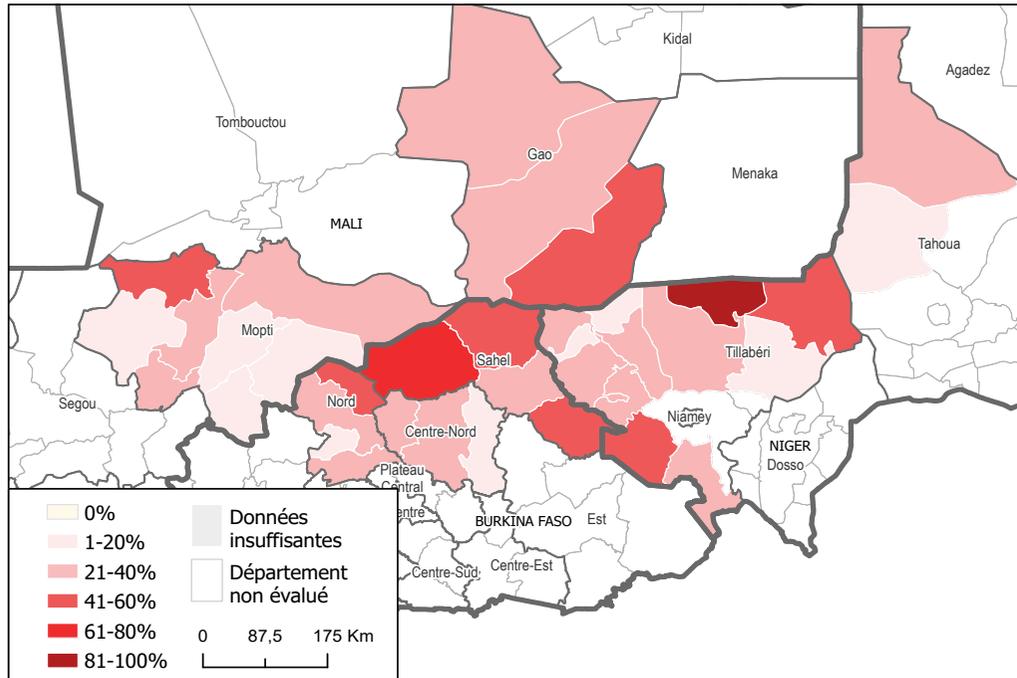
Communication

Selon les IC, la radio et le téléphone sont les moyens de communication privilégiés des populations de cette zone frontalière pour s'informer. Cependant, des problèmes d'accès aux moyens de communication dont l'indisponibilité ou la mauvaise qualité du réseau téléphonique peuvent freiner la circulation de l'information, notamment sur l'aide humanitaire. L'entourage familial et les leaders communautaires constituent les principaux pourvoyeurs d'information. Ces leaders en particuliers peuvent être des relais efficaces pour la diffusion de l'information sur l'aide humanitaire ou des supports pour la prévention surtout dans ce contexte de pandémie COVID-19.

Accès à l'information sur l'aide humanitaire

Les IC ont rapporté dans 33% des localités évaluées que la majorité de la population avait des difficultés à accéder à l'information sur l'aide humanitaire avec une plus forte proportion dans la région du Sahel (55%). Parmi ces localités ayant des difficultés d'accès à l'information, les barrières les plus rapportées par les IC sont liées à la couverture limitée du réseau. En effet, après la radio, le téléphone représente la source de communication la plus utilisée au sein des localités évaluées d'après les IC. Ces difficultés d'accès aux moyens de communication peuvent affecter la diffusion de l'information sur l'aide humanitaire et des messages de sensibilisation dans le contexte de pandémie.

Proportion de localités évaluées dans lesquelles les IC ont rapporté que la majorité de la population avait des difficultés à accéder à de l'information sur l'assistance humanitaire disponible au cours du mois précédent :



Proportion de localités évaluées en mars dans lesquelles les IC ont rapporté que les moyens de communication suivants constituaient la principale source d'information au cours du mois précédent :

	Niger	Mali	Burkina Faso
Radio	44%	52%	54%
Téléphone	33%	32%	33%
Conversation en personne	7%	9%	2%
Réseaux sociaux	3%	1%	0%
Télévision	0%	3%	0%

et la santé constituaient les deux secteurs pour lesquels la population aurait plus besoin d'assistance selon les IC, rapportés respectivement dans 41% et 38% de localités évaluées. Les besoins importants en sécurité alimentaire dans cette zone avec une proportion considérable de population en phase de crise (phase 3) d'insécurité alimentaire expliquent qu'ils soient les secteurs considérés comme prioritaires par les IC. Par ailleurs, en situation de crise, les populations peinent à satisfaire leurs besoins de base que sont la nourriture, l'eau et la santé, raison pour laquelle, ces interventions sont perçues comme prioritaires. L'identification de la santé comme besoin prioritaire a été davantage rapporté au mois de mars qu'aux mois précédents (janvier et février) ce qui pourrait résulter des préoccupations suscitées par le COVID-19 chez les populations. En outre, il est à noter que les IC ont davantage rapporté le besoin d'assistance en protection dans la région du Sahel et la région de Mopti (considéré comme le troisième type d'assistance prioritaire après la sécurité alimentaire et l'EHA). Ceci pourrait s'expliquer par la dégradation croissante de la situation sécuritaire dans ces régions qui ont enregistré plus d'incidents sécuritaires au cours de ce premier trimestre.

Informations complémentaires

Les autres produits récents de REACH sur le suivi de la situation humanitaire sont disponibles via ces liens :

- REACH. Aperçu de la situation. Suivi de la situation humanitaire dans la zone Trois frontières. [Mali. Niger. Burkina Faso](#). Mars 2020
- REACH. Factsheet. Suivi de la situation humanitaire dans la zone Trois frontières. [Tillabéri. Tahoua. Mopti. Sahel. Gao. Centre-Nord. Nord](#). Mars 2020
- REACH. Factsheet. Suivi de la situation humanitaire dans la zone Trois frontières. [Tillabéri. Mopti. Sahel. Centre-Nord. Nord](#). Février 2020
- REACH. Factsheet. Suivi de la situation humanitaire dans la zone Trois frontières. [Tillabéri. Mopti. Sahel. Centre-Nord. Nord](#). Janvier 2020

D'après les IC, les amis/familles et les autorités locales constituent les principaux pourvoyeurs d'information. Compte tenu de l'importance des autorités locales dans la circulation de l'information au sein des localités, les organisations humanitaires pourraient s'appuyer sur ces leaders pour favoriser la diffusion de l'information. Parmi les localités dans lesquelles les populations pouvaient accéder à l'information, selon les IC, l'accès à l'assistance humanitaire est l'information jugée plus utile par la population ainsi que l'information sur le contexte sécuritaire. Ce besoin d'information sur l'aide s'explique potentiellement par les besoins humanitaires importants des populations tandis que le besoin d'information sur le contexte est important pour juger de l'évolution de la situation sécuritaire au sein des localités d'accueil et d'origine (pour les déplacés notamment).

Redevabilité

Au cours du premier trimestre 2020, la sécurité alimentaire a été rapportée chaque mois dans chacune des régions évaluées comme l'intervention dont la population aurait le plus besoin selon les IC. Au mois de mars, après la sécurité alimentaire, (citée dans 68% de localités évaluées), l'EHA